

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1607

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 18

À la première phrase de l'alinéa 11, supprimer les mots :

« un plafond de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.